

## Soyez malin, devenez parrain!

Bénéficiez de 30 €\* de réduction sur un séjour CEI en brochure 2023.

- \* Le bon d'achat parrainage est une réduction remise dans le cadre d'un programme de fidélité, visant à récompenser la recommandation d'un participant.

  1. Cette réduction est cumulable avec les autres réductions et promotions.
- 2. Pour en bénéficier, le parrain doit être préalablement inscrit à un séjour et recommander un ou plusieurs autres participants (recommandation à noter dans le bulletin d'inscription en page 2 ou dans le coupon de réduction parrainage).
- 3. Le parrainé ne doit jamais être parti avec le CEI. Il ne doit pas avoir de lien de parenté avec le parrain (même nom, même adresse)
- 4. Le bon d'achat est numéroté et utilisable une seule fois, aux dates de validités inscrites par le CEI.
- 5. Le bon d'achat n'est ni remboursable, en totalité ou partiellement, ni échangeable contre des espèces.
- 6. En cas de remboursement du séjour, le bon d'achat est réémis par le CEI pour une durée d'1 an à compter de la date de réémission.

Parrain 30 € de réduction



## Complétez les 2 coupons et joignez-les à votre bulletin d'inscription

Parent/Tuteur
Nom: Prénom:
Adresse: Code postal:
Ville: E-mail:
Participant
Nom: Prénom:

•	ш
	Z
	Q
	$\boldsymbol{\alpha}$
	<b>∝</b>
	⋖
	lacksquare
	ш

Parent/Tuteur
Nom: Prénom:
Adresse: Code postal:
Ville: E-mail:
Participant